

Formation continue | HEG-Genève

Cours de préparation au Brevet fédéral de Paralegal

Les métiers du paralegal

Bérénice Perales Leppin
Damien Tournaire

h e g

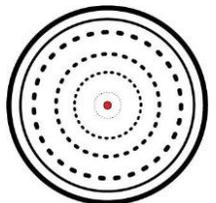
Haute école de gestion
Genève



Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Qu'est-ce qu'un paralegal?

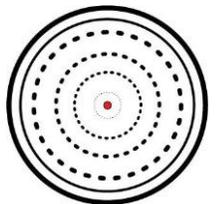
- **Définition et rôle**
- **Missions principales**
 - Gestion et organisation des dossiers juridiques
 - Rédaction de documents juridiques (contrats, actes, recherches)
 - Recherche et veille juridique
 - Interaction avec les clients et institutions
 - Support aux procédures judiciaires et administratives
- **Plus-value du paralegal**
 - Permet aux avocats et juristes de se concentrer sur leurs tâches essentielles
 - Réduction des coûts et optimisation du travail en entreprise;
 - Polyvalence: les paralegal travaillent aussi bien en étude d'avocats, banques et intermédiaires financiers, entreprises, administrations, etc.



Historique du métier

Origine et évolution de la profession de la profession

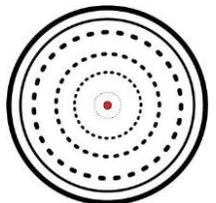
- **Le clerc d'avocat (et de notaire)**
- **L'agent d'affaires**
- **Le paralegal** (monde anglophone – années 1960 à aujourd'hui)
- **Le paralegal** (en Europe)
- **Le paralegal** (en Suisse)



Évolution du métier et défis à venir

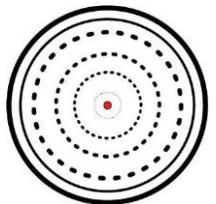
- **Un rôle qui dépasse le judiciaire**
- **Défis actuels et futurs pour la profession**
 1. Pression sur les coûts et la rentabilité
 2. Impact des nouvelles technologies (IA et LegalTech)

Evolution vers un travail d'interprétation de contrôle et d'accompagnement stratégique plutôt que de simple exécution
 3. Densification normative



Le cahier des charges du paralegal

Et vous, que faites-vous au quotidien?



1	Cadre général / Méthodologie		
	07 mars	08h30-12h30	Introduction au programme, métiers du <u>paralegal</u>
		13h30-17h30	Domaine avocat
	14 mars	08h30-12h30	Domaine finance
13h30-17h30		Méthodologie de résolution d'un cas (Syllogisme juridique)	
2	Droit des sociétés, réels et des contrats		
	28 mars	08h30-17h30	Droits des sociétés
	04 avril	08h30-12h30	Droits réels
		13h30-17h30	Contrats (partie générale)
11 avril	08h30-17h30	Contrats (partie spéciale)	
3	Procurations, droits civils, successions, régimes matrimoniaux, rédaction juridique		
	09 mai	08h30-12h30	Représentation, capacité civile, <u>procédures</u>
	16 mai	08h30-17h30	Successions, Régimes matrimoniaux
	23 mai	08h30-17h30	Rédaction juridique
4	Droit pénal, droit pénal administratif, blanchiment, procédure finale		
	06 juin	08h30-17h30	Droit fiscal
	13 juin	08h30-17h30	Droit fiscal
	20 juin	08h30-17h30	Droit du travail
5	Procédure civile, poursuites et faillites, exécution forcée, procédure administrative, sécurité sociale, droit des migrations		
	29 août	08h30-17h30	Procédure civile, computation des délais
	05 septembre	08h30-17h30	Droit des poursuites et des faillites
	19 septembre	08h30-12h30	Exécution forcée
		13h30-17h30	Sécurité sociale
	26 septembre	08h30-17h30	Procédure administrative
	03 octobre	08h30-12h30	Droit des migrations
13h30-17h30		Examen en blanc partiel	
6	Recherches juridiques, archivage, protection des données		
	31 octobre	08h30-12h30	Recherches juridiques
		13h30-17h30	Archivage, IT, dossier
	07 novembre	08h30-17h30	Protection des données
7	Droit fiscal, droit du travail, propriété intellectuelle		
	21 novembre	08h30-17h30	Droit propriété intellectuelle et marques
	28 novembre	08h30-17h30	Droit pénal-DPA
	05 décembre	08h30-17h30	Procédure pénale
	12 décembre	08h30-12h30	Droit pénal-LBA
13h30-17h30		<i>En réserve</i>	

Les examens du brevet fédéral de paralegal

Déroulement des examens

- **1. Rédaction de 3 études de cas issus de sa propre pratique (travail à domicile, 6 semaines après l'admission officielle aux examens)**

Description du cas, des faits, de sa mission, des principales questions juridiques soulevées, de la procédure choisie, des solutions proposées et des résultats obtenus.

- **2. Entretien professionnel sur l'une des études de cas soumises**

Le cas retenu pour cet examen est communiqué au candidat qui dispose de 10 minutes pour sa préparation.

Discussion technique entre les experts et le candidat qui démontre qu'il peut expliquer et justifier son action professionnelle en tant que Paralegal en adoptant un langage technique approprié à la situation.

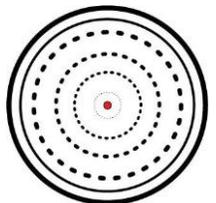
- **3. Etude de cas prédéfini**

Résolution d'un cas typique de l'activité d'un Paralegal. Le candidat dispose de 4h pour la réalisation de cette tâche écrite (ordinateur portable + Internet + open book)

- **4. Situation de conversation (jeu de rôle)**

Entretien entre un expert et le candidat sous la forme d'un jeu de rôle. Le sujet est issu d'une situation standard de l'activité de Paralegal. Le candidat dispose de 15 minutes pour se préparer un fois le sujet communiqué.

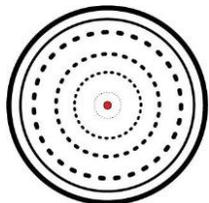
L'entretien ne nécessite pas de connaissances pointues du domaine en question. Le candidat doit démontrer qu'il est capable d'obtenir les informations pertinentes, en posant les bonnes questions, pour la suite du traitement du dossier ainsi que les instructions claires pour définir la procédure à suivre.



Les examens du brevet fédéral de paralegal

Compétences testées et certifiées par le Brevet fédéral

Processus de travail ↓		Compétences professionnelles →				
A	Assurer la gestion des documents, des données et des délais	A1 - Structurer les dossiers des clients et assurer ainsi une vue d'ensemble	A2 - Préparer les mémoires et les moyens de preuves en vue d'une réponse ou d'une soumission.	A3 - Entretenir les bases de données de manière à assurer une vue d'ensemble de toutes les données pertinentes.	A4 - Calculer, contrôler et assurer le respect de tous les délais dans une affaire.	A5 - Vérifier et gérer le pouvoir de signature et faire certifier et authentifier les documents
B	Soutenir la recherche et les clarifications juridiques	B1 - Examiner et organiser les documents et informations reçus sur une affaire	B2 - Identifier, décrire les faits et les circonstances d'une affaire	B3 - Identifier les dispositions légales et la jurisprudence pertinentes concernant une affaire	B4 - Proposer des solutions à des questions juridiques simples ¹ sur instruction d'un avocat	B5 - Préparer le dossier en vue de sa remise à l'avocat
C	Finaliser des documents et des écrits juridiques	C1 - Recherche de documents types, de modèles de documents ou d'écrits juridiques	C2 - Préparer des documents et des écrits juridiques sur la base de documents de référence	C3 - Préparer ou compléter des documents et des écrits juridiques plus simples	C4 - Corriger et réviser les documents et les écrits juridiques du point de vue de la langue et du contenu	C5 - Associer les pièces jointes aux documents et écrits juridiques, les classer et les finaliser
D	Soutenir la clientèle dans un domaine juridique particulier ¹ selon les instructions de l'avocat.	D1 - Clarifier les besoins des clients et les informer sur les procédures	D2 - Préparer des devis et des estimations de coûts pour les clients à l'attention de l'avocat	D3 - Soumettre des propositions de procédure à l'avocat et les mettre en oeuvre avec le client après avoir reçu ses instructions.	D4 - Répondre à des demandes de renseignements juridiques simples après consultation d'un avocat (par téléphone, courriel, etc.).	D5 - Vérifier les factures destinées au client et s'assurer de la facturation correcte des services
E	Assurer la gestion de l'interface interne	E1 - Assurer les interfaces entre toutes les parties prenantes dans une affaire	E2 - Diriger ou accompagner des projets internes	E3 - Préparation des présentations, y compris les estimations de coûts, à l'attention de l'avocat	E4 - Développer des pages web et intranet avec un contenu pertinent	
F	Soutien et suivi des procédures internes	F1 - Soutenir les procédures internes et proposer des améliorations	F2 - Suivre les développements juridiques dans sa propre spécialité juridique et communiquer en interne	F3 - Soutenir l'intégration continue des changements législatifs dans les procédures internes	F4 - Soutien dans la définition et le respect des normes et directives (Compliance)	

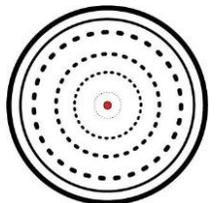


Cas pratique (succession)

Monsieur Henri Favre, domicilié à Genève, décède en laissant derrière lui deux enfants, Tristan et Marie. Il laisse également une compagne, Louise, avec qui il vivait depuis 10 ans, sans être marié, et qui n'est pas la mère de ses enfants.

Dans son testament, Henri lègue l'intégralité de sa fortune, soit CHF 300'000, à Louise, en précisant qu'il souhaite que ses enfants n'héritent de rien, car il estime qu'ils sont financièrement indépendants.

Cependant, à l'ouverture de la succession, Tristan et Marie s'interrogent et viennent vous consulter : peuvent-ils contester ce testament ? Ont-ils droit à une part de l'héritage malgré la volonté de leur père ?



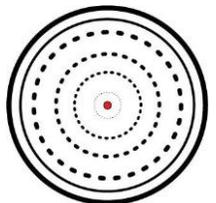
Cas pratique (succession)

- **Problématiques :**

1. Quelle est la part réservataire des enfants selon le droit successoral suisse?
2. Quelles solutions s'offrent à Tristan et Marie pour faire valoir leurs droits?
3. Quels sont les délais à respecter s'il y en a ?

- **Pistes de réflexions :**

- Quelle est la liberté de disposer par testament en Suisse?
- Quelle part de la succession peut être librement attribuée à Louise?
- Quelle démarche les enfants peuvent-ils entreprendre pour récupérer leur part réservataire?



Cas pratique (bail à loyer)

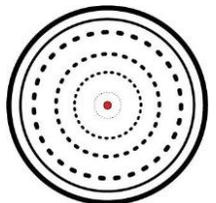
Tristan et Marie vous indiquent également que Louise vivait avec Henri dans un appartement en location. Henri était seul titulaire du bail depuis environ 20 ans et s'acquittait du loyer, car Louise avait des revenus très modestes.

La semaine dernière, le bailleur a oralement indiqué à Louise que le bail à loyer avait pris fin au décès d'Henri et qu'il voulait absolument récupérer l'appartement d'ici la fin du mois pour y installer une amie proche.

Tristan et Marie se demandent s'ils doivent se préoccuper de la situation.

Votre patron va recevoir un appel de Tristan et Marie d'ici 15 minutes. Il vous demande:

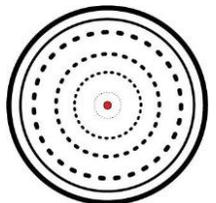
- 1. Quelques éléments de réponses à fournir à Tristan et Marie;**
- 2. Quels sont les documents que Marie et Tristan devront lui transmettre pour qu'il puisse les renseigner plus en détail.**



Cas pratique (bail à loyer)

- **Problématiques :**

1. Quel est le sort d'un bail à la mort du locataire?
2. Le concubin peut-il se prévaloir d'une attribution du bail s'il habite sur place?
3. Quelles sont les conditions pour résilier valablement un bail à loyer?



Bon appétit !

Reprise du cours à 13h30

h e g

Haute école de gestion
Genève

Hes·SO  **GENÈVE**
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale